

Le Vausserouxien 2015

n°27



**Inauguration parcours santé
20 juin 2015**

Sommaire

▪ Le mot du Maire	p 1 - 2
▪ En mémoire de Mme LE SAUX (Maire de 1983 à 1989)	p 3
▪ Démarches administratives	p 4
▪ Informations utiles	p 5 - 6
▪ Dates et décisions du Conseil Municipal	p 7 - 8
▪ Etat civil - rectifications liste électorale - Subventions 2015	p 9
▪ Budget 2015	p 10 - 11
▪ Budget Cantine - Bâtiments - Voirie	p 12
▪ La Fête au village	p 13 - 14
▪ Club des aînés ruraux	p 15
▪ Communauté chrétienne	p 16
▪ Association des Parents d'Elèves	p 17 - 18
▪ A.C.C.A. (chasse) - Amicale des donneurs de sang	p 19
▪ TAROT Club	p 20
▪ Association Loisirs Sportifs	p 21
▪ U.S.V. (Union Sportive Vasléenne)	p 22
▪ Centre Social et Culturel Cantonal	p 23 - 24
▪ A.D.M.R. - Papot'âge (réseau de bénévoles)	p 25
▪ La FNATH - Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay	p 26
▪ Infos Syndicat des eaux de la Gâtine	p 27
▪ SMC - Information « nouveau mode de collecte »	p 28
▪ Aide aux logements « propriétaires occupants	p 29
▪ Recensement citoyen	p 30
▪ Manifestations 2016	p 31
▪ Les Entreprises - Artisans - Commerçants	p 32

.../...

Le mot du Maire

L'année 2015 aura été une année pleine d'événements, dont certains que l'on se seraient bien passés.

A notre niveau, nous pouvons penser que nous n'avons que la compassion pour les victimes de cette barbarie, mais non, nous avons aussi le devoir du futur, à nous et à nos nouvelles générations.

Ne pas abandonner devant les problèmes sociaux, d'emplois, de la vie en générale, alors même si les solutions peuvent être différentes à hier, elles existent toujours à plus ou moins long terme.

Un exemple dans notre Commune, même s'il est matériel, en 1989 quand j'ai été élu pour la première fois, on parlait de l'aménagement du centre bourg de Vausseroux.

Après avoir réfléchi à plusieurs reprises, des Conseils municipaux successifs, des pistes étaient avancées mais sans jamais être bien abouties et surtout avec l'impression qu'il manquait quelques choses.

Et bien là, certes 25 ans après, le temps a compté pour nous. La délocalisation d'une exploitation agricole et l'achat du bâti et des annexes en 2015 par la Commune, a changé notre vision du bourg.

Le 20 juin 2015, avec la venue de Mme Elisabeth Morin-Chartier, députée européenne, de Mme la Sous Préfète de Parthenay et des élus Régionaux et Départementaux, était le jour du lancement du grand projet de la Commune de Vausseroux pour les années futures.

C'était le moment de leur faire connaître ce projet mais aussi l'attractivité de Vausseroux. Je remercie nos entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs de leur présence, car on ne défend pas un projet dans un milieu vide mais dans un environnement dynamique.

Vausseroux a des atouts ! Et vous habitants qui étiez présents, vous êtes le reflet de cette envie de voir avancer votre Commune.

Nous organiserons d'autres réunions de ce type, non seulement pour démontrer à nos partenaires tous les biens faits de subventionner nos projets, mais aussi pour vous informer.

Ce grand projet qui nécessite des phasages (phases) a fait apparaître deux priorités que le Conseil Municipal a adoptées :

- la première : la démolition de la grange et de l'écurie, trop vétustes pour être réparées (réalisée fin 2015). Ces travaux de démolition nous ont aussi permis la réfection du chemin rural de la Juderie, ce qui a engendré des économies très significatives.
- La deuxième priorité, c'est la mise en sécurité. Certes, à l'heure où j'écris, aucun accident grave ne s'est produit, que ce soit devant l'école ou le restaurant. Combien de fois j'ai eu peur ! Vous aussi, vous avez probablement eu des frayeurs pour vos enfants .

Ce sera donc le gros chantier 2016, malgré tous les délais de demandes de subventions, appel d'offres...., j'aimerais qu'à la rentrée scolaire de 2016, plus aucune voiture ne passe devant l'école.

Après les espaces seront libres et propices à la réflexion : l'aménagement autour de l'école, la salle des fêtes, le restaurant, mais aussi les bâtiments restants et la destination des 5000m² de terrain ... A nous d'imaginer l'avenir !

En 2015, le Conseil municipal a souhaité poursuivre la performance énergétique de nos bâtiments communaux avec le changement d'ouvertures à la Mairie et une fenêtre à la salle des fêtes.

Ces travaux, démolition, travaux chemin rural et changement des ouvertures se font dans le cadre de la subvention CAP 79 du Conseil Départemental aux Communes à hauteur de 70% (enveloppe pour notre Commune de 42 000 euros).

La note positive aussi de 2015, c'est 3 permis de construire pour de nouvelles habitations : deux parcelles vendues dans le lotissement et une autre construction en centre bourg. Cette dernière a pu aboutir grâce à la volonté de trois propriétaires qui ont décidé d'agir pour le développement de notre Commune en rétrocédant le terrain nécessaire à cette construction.

C'est aussi une nouvelle entreprise d'électricité « JLB ELEC » qui s'est installée avec Mr Jean-claude BOUILLON .

Enfin, la Commune de Vausseroux, dans le cadre de la clarification des compétences de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine, reprendra au 1er janvier 2016, les bâtiments : salon de coiffure, ancien multiservice et annexes.

Des perspectives intéressantes sont envisagées pour les locaux de l'ancien multiservice en 2016.

A nous d'accompagner cette initiative privée. Nous organiserons d'ailleurs prochainement une réunion suite aux souhaits de nos entreprises, artisans, commerçants d'avoir des panneaux indicateurs dynamiques.

Toutes ces initiatives nécessitent de la présence du temps et de l'énergie, je remercie donc l'ensemble des acteurs (adjoints, conseillers municipaux, employés municipaux) et vous tous Vausserouxiens et Vausserouxiennes de votre engagement.

Je vous souhaite aussi une bonne et heureuse année 2016.

Philippe ALBERT.

En mémoire de Mme Jeanne Le Saux, Maire de Vausseroux 1983-1989

Déjà présente dans de nombreuses associations (Centre social, musée Raoul Royer...), elle avait envie de s'investir dans la vie publique.

C'est ainsi que fort de son engagement, elle devient Maire de Vausseroux en 1983, elle fût de part cette élection, élue par la suite au Bureau du Syndicat des Eaux de la Gâtine.

Ses principales initiatives :

- Création du regroupement pédagogique des écoles « Vausseroux- Saint Martin du Fouilloux »
- L'accueil de l'entreprise Pereira (aujourd'hui bâtiment repris par Eddy Fruchard)
- La mise en place de l'association de football avec des vestiaires et un stade (champ loué à Pierre Gourbault, près de la Vézinière)
- Le premier bulletin communal « la Vagnole »

Nous voulions par ces quelques mots vous rendre hommage : saluer une femme digne, dévouée pour la république et notre Commune.

Philippe ALBERT.

Les mots et le geste

On voudrait dire aux gens qu'on aime
qu'on les aime...
mais la pudeur et la timidité
bien souvent nous retiennent,
on n'ose pas.

C'est que les mots pour dire qu'on les aime
aux gens qu'on aime
ne sont pas mots de pacotille.
Comme des perles de culture
On ne peut les offrir qu'avec
label de qualité, estampille,
certificat d'authenticité
et garantie du toujours.

Pourtant ces mots qu'on ne dit pas
peut-être qu'ils les comprennent,
les gens qu'on aime
si, au moment qu'il faut
on sait faire le geste
d'amitié, d'amour, de tendresse
qui ne trompe pas.

Ecole primaire

Ma maîtresse des années 30
Jugeait qu'il était superflu
De s'efforcer d'être élégante
Et s'ensachait dans des tissus !
Avec son chignon ridicule
Elle trônait à son bureau
Et puis dictait point et virgule
En désarticulant les mots.

Sa fine et très longue baguette
Longe le Rhône et vise Lyon
Mais soudain frappe sec la tête
Qui fait preuve d'inattention.
C'est la méthode autoritaire,
La manière alors d'enseigner
Et les envies contestataires
Sont rapidement réprimées !

Les crayons grincent sur l'ardoise
Ça « m'fait tort » rien que d'y penser
Et quelques poux nous cherchent noise
C'est déjà dans l'actualité.
Les bancs rugueux râpent les cuisses,
En violet nos doigts sont tachés,
L'écriture à la plume crisse,
Toute de pleins et de déliés.

Mêlées aux grandes du certif
Les p'tites du préparatoire
Apprennent les grandes manifs,
Les révolutions de l'Histoire.
Elles retiendront vite « l'air »
Des tables de multiplication,
La préfecture de l'Isère,
Le « point d' tige », les récitations...

Devant la porte de la cour
Au loquet battant la breloque
Il faut abandonner un jour
L'enfance au sucre noir qui croque...
S'ouvre alors le chemin pressé
Qui sent quelquefois la noisette
Mais au fond plane le regret
Des jours tachés d'encre violette !

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Nouveau Passeport Biométrique	Mairie munie d'un service spécial PASSEPORT Parthenay - Niort - St Maixent l'Ecole	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité nouveau format Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancien passeport (valable 10 ans / adulte et 5 ans / enfant)	Timbre fiscal à 86 € adulte 42 € (15 à 18 ans) 17 € (0 à 15 ans)
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Certificat de vente, carte grise barrée signée du vendeur, carte d'identité ou permis Certificat de non gage, certificat contrôle techn. de moins de 6 mois Attestation Domicile	suivant la puissance du véhicule
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité (nouveau format) Justificatif de domicile Pour un renouvellement, fournir l'ancienne carte d'identité Pour 1 ^{ère} demande : Extrait de naissance	gratuit (si restitution de l'ancienne carte) 25 € timbre fiscal sans restitution sur justificatif de perte ou de vol
Extrait acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte naissance pour un français né à l'étranger	Ministère des affaires étrangères Service Central d'Etat Civil 44941 Nantes cedex 9	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie	Gratuit
Casier Judiciaire	Casier judiciaire national 44317 Nantes Cedex 3	Indiquer son état civil et son adresse (joindre justificatif d'identité)	Ou par Internet
Inscription au Recensement Militaire	Mairie du domicile	à partir de 16 ans Livret de famille des parents	Gratuit

Informations utiles

<u>Communales</u>		
	Renseignements	Coordonnées - contacts
Mairie	lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h	05/49/70/21/19 mairie-vausseroux@wanadoo.fr
Cantine	Tickets repas	à la mairie
Ecole	Inscription	à la mairie
Transport scolaire	Inscription	à la mairie
AEPS (accueil éducatif périscolaire)	Cartes AEPS	à la mairie
Paroisse	Contacts : Mme Caillon, Mme Loison et Mr Buret	05/49/70/25/62 ou 05/49/70/28/26 ou 05/49/70/21/58
Aide à domicile - ADMR	mercredi : 9h à 12h30 et vendredi : 13h30 à 17h	05/49/69/11/02
Déchets verts	d'avril à octobre tous les samedis de 15h à 17h30	Route de Reffannes

<u>Extérieures - autres</u>		
	Renseignements	Coordonnées - contacts
Electricité	SEOLIS - dépannage	Tél : 0 969 321 411
Eau - assainissement	Syndicat des Eaux de la Gâtine	Tél 05/49/95/03/47 contact@eaux-de-gatine.fr
Ordures ménagères	CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine)	CS 80192 79205 PARTHENAY Cedex mail: ccpg@cc-parthenay-gatine.fr ----- Antenne de Ménigoute 05/49/69/13/18 ccpg-menigoute@cc-parthenay-gatine.fr
La Poste	du lundi au vendredi de 10h à 12h15 samedi 9h30 à 12h15	Reffannes tél : 05/49/70/22/39
Déchetterie	Lundi-mardi-mercredi-vendredi- samedi de 9h à 12h et 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/10/66
Gendarmerie	mardi - samedi de 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/00/02 ou 17
Pompiers	Ménigoute	05/49/69/00/11 ou 18 ou 112
Assistante sociale	sur RDV à Vasles - les Forges	05/49/63/31/03
Banque alimentaire	Centre Social Culturel Cantonal	Les Forges 05/49/69/93/13 csc.paysmenigoutais@csc79.org
Enfance jeunesse		
Portage des repas	Maison de retraite de Vasles	05/49/69/91/43

Tarif location de la salle des fêtes :

▪ Bal par les entrepreneurs	1 000 €
▪ Location entreprise ou micro-entreprise	100 €
▪ Bal par associations communales	110 €
▪ Repas, dîner-dansant, banquet	150 €
▪ Vin d'honneur	50 €
▪ Concours de cartes, loto	70 €
▪ Autres manifestations (réunions)	50 €
▪ Repas par le restaurateur local	100 €
▪ Repas froid (sans la cuisine ni vaisselle)	100 €
▪ Supplément si repas le lendemain	30 €

- Réservation officielle après paiement d'une caution de 250 €.
- Le paiement intervient à la remise des clés
- Caution pour le ménage 100 €
- Deux manifestations gratuites maximum pour les associations communales.

L'utilisateur de la salle des fêtes devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €
- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250€ seront arrivées en mairie.

Veuillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation.

La remise des clés ne pourra pas avoir lieu avant 18 heures le vendredi en raison du ménage effectué l'après-midi.

Notre salle servant à la cantine, il est **impératif par mesure d'hygiène que celle-ci soit rendue impeccable**. Merci de votre compréhension.

Pour les sépultures : La salle est mise à disposition gratuitement pour les familles qui le désirent (à remettre en état).

Pour toutes réservations, contacter : La Mairie : 05 49 70 21 19

Mme Sylvie AUBINEAU : 05 49 70 26 38 (après 15 heures) Mme Chantal GRELLIER : 05 49 70 29 31

Tarifs concessions cimetière

Concessions

- Concession trentenaire	50 €
- Concession cinquantenaire	70 €

Cavurnes

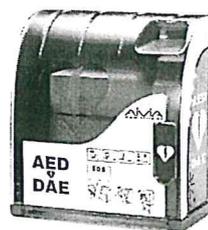
- trentenaire	400 €
- cinquantenaire	500 €

Columbarium

- trentenaire	400 €
- cinquantenaire	500 €

DEMANDE AUTORISATION FEU

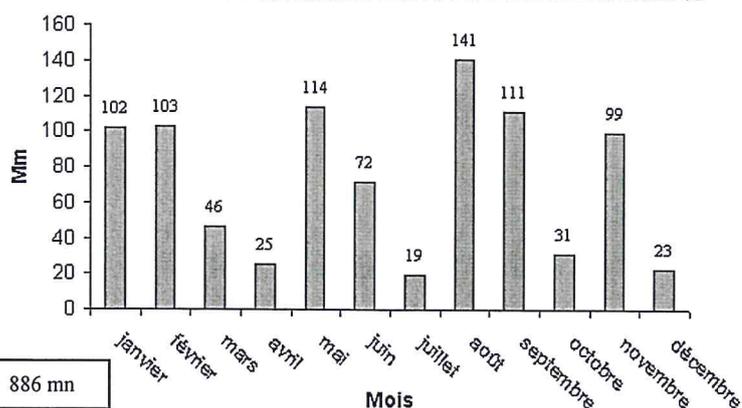
L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1980 modifié portant règlement sanitaire départemental dispose que le « brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit » et que « la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite ». Toutefois, des dérogations à la règle peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental d'hygiène (remplacé par le Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques). Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres moyens autorisés pour éliminer les déchets produits par le demandeur.



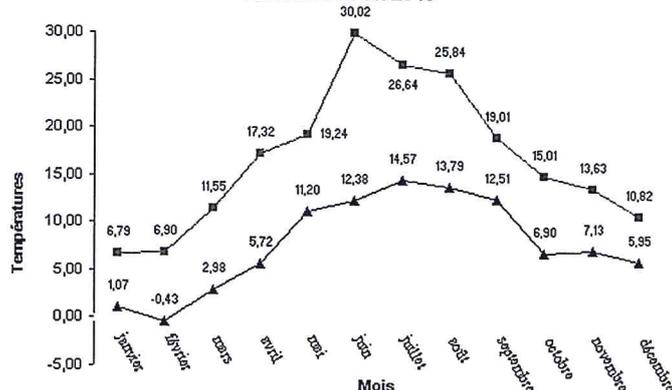
Défibrillateur :

La Commune de Vausseroux possède un défibrillateur installé en façade de la Mairie. A utiliser en cas d'urgence.

Pluviométrie mensuelle relevée à Vausseroux en 2015



Moyenne mensuelle des températures relevées à Vausseroux en 2015



Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER.

Dates et décisions du Conseil Municipal

6 février 2015 :

Le Conseil Municipal valide une moins value de l'entreprise RACAUD.
Il fixe le montant du remboursement de la taxe des ordures ménagères pour les logements communaux sur la base de la taxe foncière de 2014.

17 février 2015 :

Le Conseil Municipal valide le principe d'achat du bien de Mme ROUSSEAU.

18 mars 2015 :

Le Conseil Municipal donne son accord à 55 000 € pour l'achat du bien de Mme ROUSSEAU.
Le vote des comptes de gestions et administratifs 2014 se fait à l'unanimité ainsi que le maintien des taux d'imposition pour 2015.
Le plan communal de sauvegarde est mis à jour.
Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition des personnels de cantine de la Communauté de Communes de Parthenay - Gâtine.
Il approuve également les conventions de mise à disposition de personnel entre la commune de Vausseroux et de Reffannes ainsi qu'entre Vausseroux et Chantecorps pour le contrat d'avenir.

7 avril 2015 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2015.
Il décide le rachat du photocopieur et valide la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le changement des ouvertures de la Mairie et de la Salle des fêtes.

27 mai 2015 :

Les bâtiments « grange et écurie » étant jugés dangereux et trop coûteux pour être réparés, le Conseil Municipal valide leur démolition.
Il décide d'ouvrir un programme « Elargissement, réseau pluvial, chemin rural de la Juderie »
Il valide la réparation du véhicule électrique.

30 juin 2015 :

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de démolition de la grange et travaux du chemin rural de la Juderie.
Il adopte les tarifs « cantine » pour l'année scolaire 2015-2016.

4 août 2015 :

Le Conseil Municipal valide une modification du règlement du lotissement « Le Chemin Vert » sur un lot : parcelle n° 439.

13 octobre 2015 :

Une minute de silence est faite en mémoire de Mme LE SAUX Jeanne qui a été maire de Vausseroux.
Le Conseil Municipal valide les délibérations de la Communauté de Communes Parthenay - Gâtine sur la mise à jour des compétences.

Il valide le devis de l'entreprise BORDAGE pour les travaux de démolition et du chemin rural de la Juderie.

Il valide aussi les travaux d'ouvertures de la Mairie à l'entreprise PEROTEAU et l'achat d'un chauffe eau à FAB SERVICES.

L'APAVE est retenue pour les vérifications électriques, gaz et alarme des bâtiments communaux.

L'entreprise BERNER SARL pour l'achat d'une perceuse et d'une visseuse est également validée.

Il retient AREA Urbanisme pour l'étude maîtrise d'œuvre « travaux de sécurité » Routes de Ménigoute et de Vasles.

Il décide de solliciter une subvention DETR pour les dits travaux.

10 novembre 2015 :

Le Conseil Municipal décide de numériser sa défense incendie.

Suite aux passages de véhicules sur le rétrécissement de la Juderie, un complément de sécurité sera posé.

Il vote les subventions aux associations.

9 décembre 2015 :

Le Conseil Municipal sollicite les subventions pour les travaux de sécurité des routes départementales de Vasles et de Ménigoute.

Il vote la dissolution du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et décide de créer une commission sociale.

Il crée un budget annexe « Commerces et activités économiques de proximité » suite à la reprise des bâtiments « salon de coiffure et autres » (retour de compétence de la Communauté de Communes Parthenay - Gâtine).

Philippe ALBERT.

TERRAINS A VENDRE SUR LA COMMUNE

VAUSSEROUX
VEND TERRAINS À BÂTIR

VIABILISÉS - Lot de 14 parcelles
ASSAINISSEMENT COMPRIS au prix de 12€^{TTC}/m²
Parcelles de 619m² à 1414m²
Situées sur la RD 738

École dans le bourg
Parcours santé - Terrain de jeux...
PARTHENAY 15km ST MAIXENT 15km
NIORT 35km

Renseignements Mairie de Vausseroux 05 49 70 21 19

RD 738

1 754m ²	2 781m ²	3 737m ²	4 690m ²	5 773m ²	6 Vendu	7 Vendu 1075m ²	8 1414m ²	9 619m ²
14 1020m ²	13 Vendu 980m ²	12 Vendu 1100m ²	11 Vendu 847m ²	10 Vendu 863m ²				

chemin pétonnier

12€^{TTC}/m²

Etat civil

Naissances :

BEAUFFRETON Eloïse	11/02/2015
BEAUFFRETON Enola	11/02/2015
VEILLON Gabin	26/05/2015
ALBERT Noah	28/05/2015
MONVOISIN SAMG-MOUIT Tamatéa	30/07/2015
DANO Ugolin	26/11/2015

Décès :

LAURENT Raymonde	02/02/2015
LE SAUX Jeanne	27/08/2015
RIVault Ginette	08/10/2015

Mariage :

POUDRET Jérémy et LHOMME Emilie 22/08/2015

Rectification liste électorale

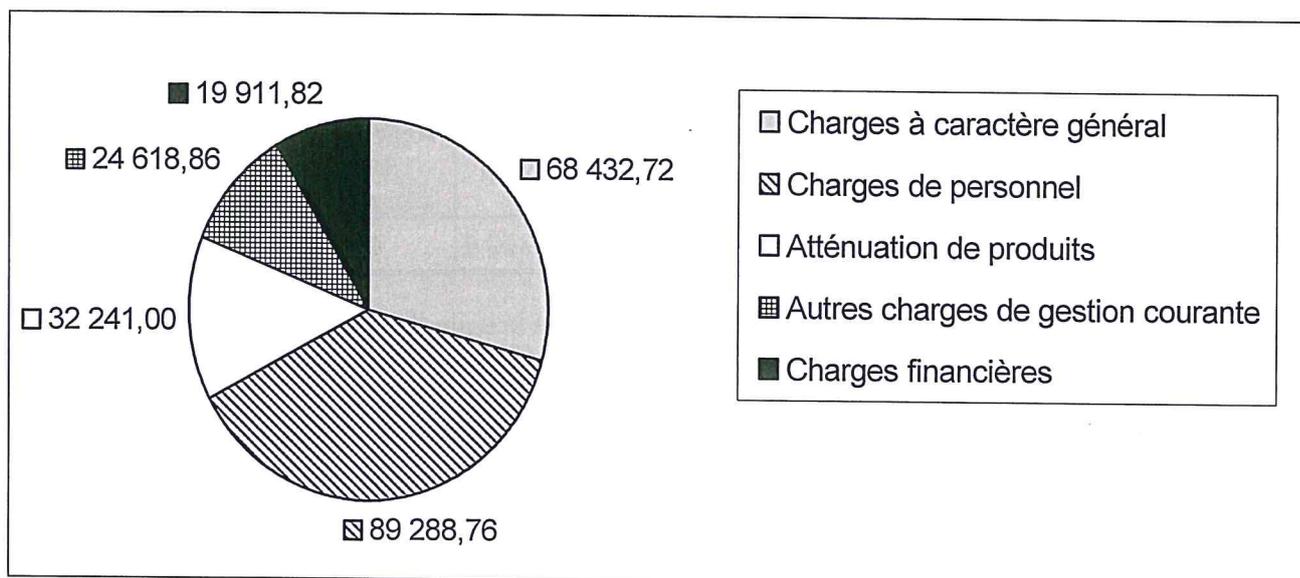
<u>Additions</u>	<u>Radiations</u>
BOUILLON Jean-Luc	BOUCHERIE Jérôme
BRANGER Anthony	BURET Eve-Marie
BRONCHARD BOUILLON Sandra	BALDINOT Jean-Philippe
CAILLON Julien	BALDINOT Valérie
CHAMPION Mélanie	CAIL Sandy
COTTEN Myriam	CELEREAU Daniel
LHOMME POUDRET Emilie	CELEREAU Delphine
PIBOULE Françoise	CELEREAU Marylène
PIED Adèle	GRELLIER Stéphane
SCHMITT COTTEN Carla	GUITTON Patricia
VUILLEMIN Léa	LAURENT Raymonde
	LOCART Rémi
	POUDRET Fabien
	RIVault Ginette

Subventions

<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
Maison Familiale de Secondigny	20,00 €
Sté Pêche Coutières - Pagerie- Vausseroux - vautebis	20,00 €
ADMR	300,00 €
Les Gymnastes de l'Egray	24,00 €
Ass Loisirs Sportifs	50,00 €
Foot Pays ménigoutais USV	200,00 €
ACCA Vausseroux	80,00 €
Club des Aînés ruraux	80,00 €
Amicale donneurs de sang bénévoles	122,00 €
APE Collège Ménigoute	100,00 €
APE RPI - 1€ par habitant	350,00 €
Raquettes club du Pays Ménigoutais	50,00 €
TAROT club	80,00 €
Total	1 476,00 €

Budget 2015

Dépenses de fonctionnement



En 2015, les dépenses de fonctionnement ont été plus élevées. Deux réparations du matériel : tracteur et véhicule électrique (10 000 €), ont notablement fait cette augmentation.

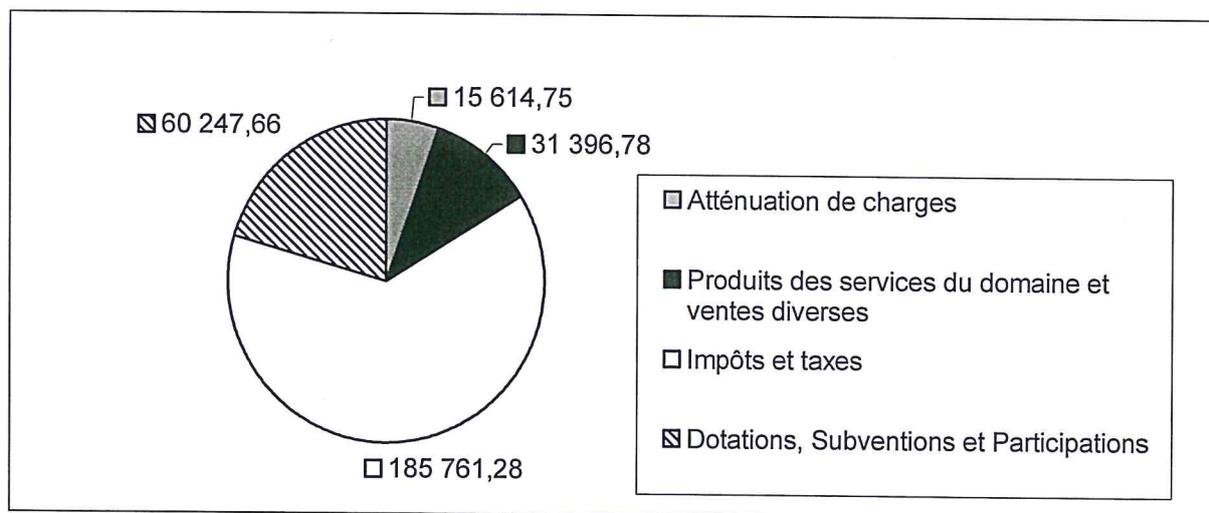
Des charges de personnel qui sont liées à la gestion des cantines scolaires (3280 € de secrétariat et 1855 € de remplacement de personnel cantine) qui sont remboursées par le budget « cantine et Transport scolaire ». Il y a également l'agent technique à temps plein recruté en mai 2014.

Une stabilité de nos charges financières que sont nos intérêts d'emprunts.

Les atténuations de produits (+ 11 000 € : reversement des allocations compensatrices) sont essentiellement sur les cantines scolaires (12 mois contre 5 mois en 2014).

Les autres charges de gestion courante sont aussi liées aux cantines scolaires.

Recettes de fonctionnement



Nos recettes de fonctionnement ont augmentées pour les impôts et les taxes. Mais là aussi, c'est la conséquence de la reprise de la compétence « Cantine et transport scolaires » sur 12 mois (+ 13 000 €). Par contre, les dotations d'Etat continuent leur baisse (- 12 000 €).

Les atténuations de charges sont stables.

Les produits de services sont aussi stables, mais nous avons plus de produits en régie (travaux réalisés en régie par la commune).

Budget - suite

DETTE DE LA COMMUNE :

Dettes 31/12/2013	Dettes 31/12/2014 Reprise emprunt voirie CCPG	Dettes 31/12/2015 (dont emprunt voirie CCPG)	Reprise emprunt bâtiments communautaire	Total dette au 31/12/2015
483 560 €	464 097 €	474 879 €	10 067 €	484 946 €

Un emprunt cette année pour l'achat du bien à côté de la salle des fêtes de 60 000 €.

La reprise aussi des bâtiments salon de coiffure et annexe avec un emprunt qui court jusqu'en 2018. Mais, nous aurons les loyers en contrepartie.

Ceci augmente notre dette mais elle reste au niveau de 2013.

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE :

Année	2012	2013	2014	2015
Résultat Fonctionnement	55 647 €	67 511 €	77 821 €	57 926 €

Un fléchissement de résultat pour cette année 2015 : du fait principalement des baisses des dotations de l'Etat et également de nos réparations de matériels.

IMPÔTS :

Taxes	Commune		Communauté de Communes	
	2014	2015	2014	2015
Taxe Foncière Bâtie	14,80%	14,80%	1,75%	1,75%
Taxe Foncière non bâtie	40,47%	40,47%	20,12%	19,50%
Taxe d'habitation	10,84%	10,84%	15,96%	15,61%
Taxe / CFE	/	/	22,05%	23,05%

Pour notre commune, les taux d'imposition n'ont pas changé.

Pour la Communauté de Communes Parthenay Gâtine :

Le foncier non bâti et la taxe d'habitation sont en baisse (lissage prévu de 2014 à 2025).

A la hausse, la CFE : (lissage prévu de 2014 à 2019)

Principale modification des impositions 2015 :

La taxe des ordures ménagères intégrée à la taxe foncière : mise en place en 2015 par la CCPG. (15,67 % en 2015)

suite budget CANTINE

Le budget « cantine et Transport scolaire » est pour la gestion des cantines et du transport scolaire de nos quatre communes « Reffannes – St Martin du Fouilloux – Vausseroux – Vautebis ».

Il s'établit en 2015 avec un reliquat de charge 2014. C'est le calage de la reprise de compétence à la Communauté de Communes Parthenay – Gâtine, avec les mises à dispositions de personnels.

Un léger déficit de 2 530 € malgré la participation des communes au fonds de départ pour 11440 €.

Poitou Resto nous fournit toujours les repas, son coût représente un peu plus que le prix payé par les parents.

Les communes financent donc sur leur fond propre, l'équilibre avec notamment la prise en charge à 100 % du solde du transport scolaire, largement financé par le Conseil Départemental.

Les enfants semblent satisfaits dans l'ensemble, de leurs repas, une commission composée des quatre communes, des cantinières et de représentants de l'APE, fait le point tous les deux mois avec notre fournisseur « Poitou Resto » sur la composition des repas à venir et sur les éventuels problèmes rencontrés.

Bon appétit à nos enfants.

Nombre de repas servis en 2015 De janvier à décembre	12 460 repas
---	--------------

Philippe ALBERT.

Bâtiment

Travaux de fonctionnement :

- Fourniture petit équipement 1 742 €
- Maintenance défibrillateur 493 €
- Panneaux travaux et parcours santé 540 €
- Entretien de bâtiments 4 878 €

Travaux d'investissement :

- Travaux mairie 6 672 € *
- Acquisition matériel atelier 765 €

Voirie

Travaux de fonctionnement :

- Fleurs, plantation 707 €
- Entretien matériel roulant 12 713 €
- Dératisation du bourg 480 €
- Entretien voirie 4 803 €
- Entretien bornes incendie 732 €
- Plaquettes bois - aire de jeux 5 580 €
- Feu d'artifice 1 000 €

Travaux d'investissement :

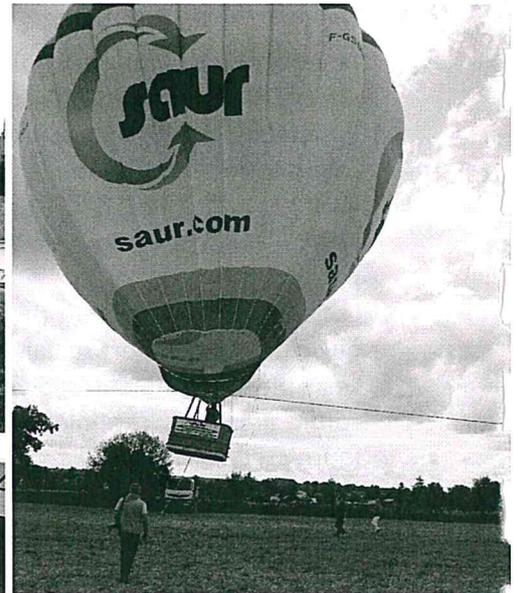
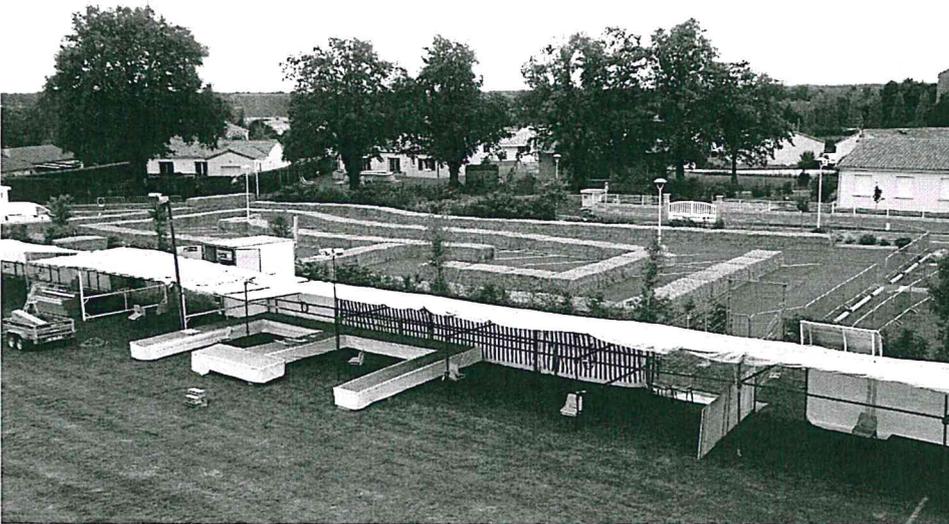
- Travaux Chemin de la Juderie 10 335€ *
- Massifs et arbres 1 987 €
- Travaux de sécurité routière 4 423 €

- Achat bâtiment et terrain 56 778 €
- Travaux de démolition 7 255 € *

* Travaux subventionnés par le Conseil Départemental à 70 %

Sébastien GOURBAULT et Joël MOREAU.

La fête au village



Un peu compliqué administrativement cette année, et une météo capricieuse qui n'a pas permis l'envol de la montgolfière.

Mais qu'est ce qu'elle était magnifique cette 18^{ème} fête du village.

Des animations, en veux-tu en voilà, un public enthousiaste et ravi, que demander de plus. Si, à être connu, on peut être victime de notre succès.

Je discutais d'ailleurs de l'étonnement d'un adjoint de la ville de Parthenay « c'est la première fois que je viens et je n'en reviens pas de ce que vous faites, je regrette de ne pas être venu les autres années ». Cette phrase en dit long sur la perception de notre fête du village et des répercussions directes ou indirectes que celle-ci a sur notre commune.

Grâce à vous bénévoles, quel bonheur de voir ces rassemblements d'année en année, dans une ambiance festive et détendue.

Il n'y a rien de mieux qu'une remise en forme le 1^{er} dimanche de septembre à la fête du village ! tiens cela pourrait être un thème pour les années à venir.

Comme on dit « on n'est pas couché ». Longue vie à notre fête du village.

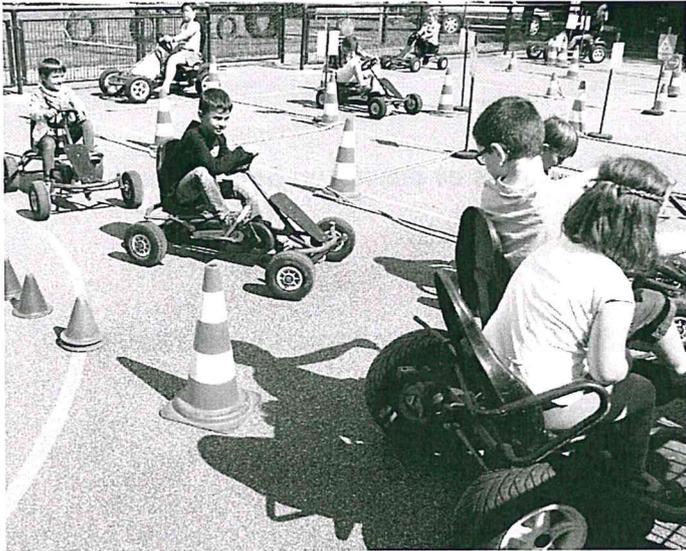
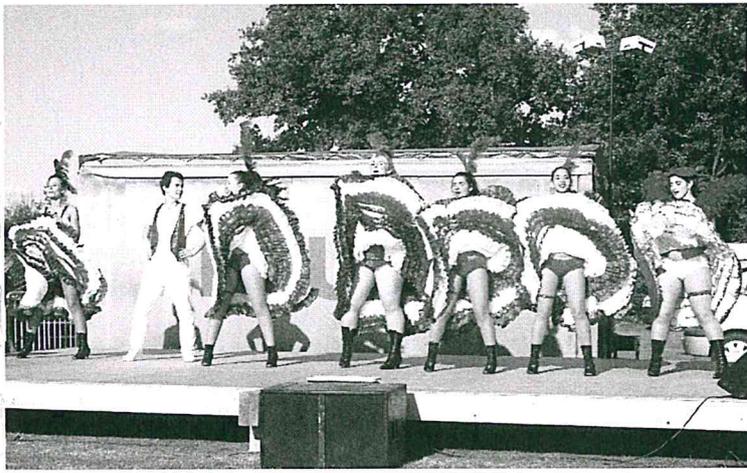
Merci à tous.

Répartition bénéfice aux associations :

USV (foot)	500 €
APE	500 €
Club des Aînés	500 €
ACCA	500 €
TAROT	500 €

Bilan financier de la fête 2015 :

Total des dépenses	18 198,65 €	Total des recettes	20 881,50 €
Bénéfice	2 682,85 €		



Règlement location tentes de réception

L'association « Vausseroux - Animation » gère la location des tivolis :

2 tivolis (superficie de 5 x 12 m) - 1 tivoli (superficie de 5 x 8 m) -
4 tivolis (superficie 3 x 3 m) - 1 tivoli BUVETTE (superficie 5 x 8 m)

❑ Caution de 200 € par TIVOLI

- ❑ Tivoli de 5 x 12 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 45 € le stand (60€ si location à la semaine)
Location hors commune : 85 € / stand (100 € si location à la semaine)
- ❑ Tivoli de 5 x 12 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 45 € le stand (60€ si location à la semaine)
Location hors commune : 85 € / stand (100 € si location à la semaine)
- ❑ Tivoli de 5 x 8 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 35 € le stand (50€ si location à la semaine)
Location hors commune : 65 € / stand (80 € si location à la semaine)
- ❑ Tivoli BUVETTE de 5 x 8 : Location 100 € / week-end et 200 € si location à la semaine
- ❑ Tivoli de 3 x 3 : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 15 € le stand ou 30 € les 4 stands 3 x 3
Location hors commune : 25 € / stand ou 50 € les 4 stands 3 x 3 caution : 100 €
- ❑ Tables et bancs : 5 € pour 1 table et 4 bancs (gratuit pour les habitants de Vausseroux et tout membre actif de l'association)
L'éclairage est compris dans la location

Réservation auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05 49 70 29 02. Mail : fanfanjustin@orange.fr

Club des Aînés Ruraux

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 10 décembre 2015.
A ce jour, nous comptons 49 adhérents.

La composition du bureau reste inchangée :

Bureau :

Présidente : Claudette ROUVREAU

Vice présidente : Odette ALBERT

Trésorière : Jeanne PROUST

Secrétaire : Christian COLAS

Membres : Jean-Marie DEGUILLE, Carmen GRELLIER, Christophe LAMONTAGNE, Luc LOISON, Michelle TERRASSON.

Le Club se réunit tous les jeudis à 14h30 pour jouer aux cartes et passer un bon moment.
Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous.

Manifestations :

Concours de cartes le vendredi 21 octobre 2016 à 13h30 à la salle polyvalente de Vausseroux ouvert à tous.

Sortie :

A Dénezé-Sous-Doué le mercredi 20 avril 2016, à la fête du Jarret.

Avec l'humoriste PAULO.

Pour plus de renseignements et inscriptions, s'adresser à un membre du club.

Claudette ROUVREAU.



Repas de Noël - 13 décembre 2015

Communauté Chrétienne de Vausseroux

La Paroisse de Vausseroux est membre de la **Communauté Locale du Val de Vonne** qui comprend les quatre paroisses de Reffannes, Saint Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vautebis.

L'ensemble fait partie de **La Fraternité des Hauts de Gâtine** qui regroupe toutes les 11 églises du canton de Ménigoute. La Fraternité des Hauts de Gâtine fait partie de la nouvelle paroisse **Saint Jacques de Gâtine** dont le siège est à Parthenay. Le Père **Gérard MOUCHARD** est le curé de cette grande paroisse. Il est assisté par le Père Jacques POIDEVINEAU à Mazières, le Père Jean RICHARD à Thénezay, le Père Michel LOZEVIS à Secondigny et quelques prêtres émérites.

En cas de nécessité, vous pouvez appeler :

- Marylène TOURAINÉ, déléguée Pastorale : tél : 05 49 69 00 80
- ou Mme Thérèse CAILLON résidente à Vausseroux : tél : 05 49 70 25 62

La Communauté Locale du Val de Vonne est animée par une équipe composée comme suit :

- Marylène TOURAINÉ, déléguée Pastoral e
- Anne de LAFORCADE, Responsable de la vie matérielle
- Mmes Christiane GUILLEMET, Marie-Line AUBINEAU, Carol BRADLEY, respectivement responsables de la Liturgie, de la Foi et de la Charité.

La chorale se réunit dans la nouvelle salle tous les lundis à 15 heures pour répéter. Et on cherche des chanteuses et chanteurs.

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2015 du Denier de l'Eglise.

Merci également à tous ceux qui ont aidé le **Secours catholique** dans sa mission de secours au profit des plus déshérités.

Le journal paroissial « **CHEMIN FAISANT** » , qui paraît tous les trois mois, vous informe de la vie de votre communauté (horaire des messes, évènements familiaux ...) et vous donne une vision du monde dans l'esprit de l'Évangile.

Si vous ne recevez pas ce journal faites le savoir. Son abonnement est à régler en début d'année.

Communauté Paroissiale.

Association des parents d'élèves



Après 8 années passées dans l'APE, dont 5 en tant que Présidente, Frédérique Rouvreau a laissé la main à un nouveau bureau lors de l'assemblée générale qui s'est tenu le 29 septembre. Nous la remercions encore vivement pour son investissement durant toutes ces années et nous espérons la revoir lors de nos manifestations.

Ainsi, le bureau 2015-2016 est cette année en co-présidence par Pascaline Dano (Vausseroux) et Raphaël Bouvier (Reffannes) assistés de Nadera Berch (Vausseroux). La trésorerie est assurée par Marine Gobert (Clavé), secondée d'Aurélie Dano (St Martin du Fouilloux). De retour parmi nous, Magali Caillon (St Martin du Fouilloux) en tant que secrétaire aidée de Stéphanie Veillon, une nouvelle recrue. Trois autres parents constituent le bureau : Etienne Lhomme, Laurent LAMBEAU de St Martin du Fouilloux et Mathilde CASTIN de Reffannes.

Depuis quelques années l'effectif reste assez stable sur le RPI pour cette nouvelle année scolaire 2015-2016 (environ 95 enfants) et il n'y a pas de changement du côté de l'équipe enseignante.

Comme chaque année, les diverses manifestations et opérations sur l'année scolaire 2014-2015 : vente de jus de pomme, cookies, soirée pizzas, la fête de Noël, le loto, le rallye du muguet et la fête de fin d'année, ont permis de financer entièrement ou en partie les projets des différentes classes : La gym petits et le projet « du blé au pain » pour la classe de maternelle, « Ecole et cinéma » pour les classes de CE et CM, Le projet jazz pour les classes de GS au CM, Les rencontres USEP, le projet ADN (CM) et le projet « le monde des minuscules » (GS/CP), les transports pour des sorties sur Parthenay, St Pompain, CPIE ...

En 2015, l'activité piscine a été entièrement prise en charge (transport + entrées) par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine (CCPG) et le sera désormais renouveler chaque année.

Pour cette nouvelle année 2015-2016, les classes vont directement bénéficier d'une subvention de la CCPG. Ainsi certains projets seront directement gérés par les enseignantes. De plus, chaque commune du RPI va reverser une subvention à l'APE. D'ores et déjà, nous les en remercions.

Les projets 2015-2016 :

- Un Projet commun (soutenu par le Centre Social et Culturel des Forges) avec la classe de CM/ CE et des GS/CP : Plusieurs interventions de Pascal Péroteau (chanteur, musicien, compositeur). L'objectif sera d'inventer une chanson ou 2 chansons (paroles et musique). Ces chansons seront enregistrées par la sono mobile du CARUG et restituées devant un public en fin d'atelier en 1ère partie du concert « Ça m'énerve » programmé à Vasles en mai 2016.
- Ecole de Reffannes : Projet commun des classes : travail sur le conte avec une sortie au nombril du monde afin d'étoffer l'imagination des enfants puis travail en classe sur le lire, dire, écrire. Création d'un conte dans son intégralité. Pour les PS-MS : projet sur la grenouille avec sortie à la mare pédagogique du CPIE de Coutières, et pour la classe des CE un travail sur les rues médiévales et le château avec l'intervention d'ATEMPORELLE.

- Ecole de St Martin du Fouilloux : Projet sur « un poulailler à l'école ». La création de ce poulailler ne fera appel à aucun intervenant afin que les aides nécessaires soient apportées par les familles ; l'enseignante souhaite fédérer les familles et les faire entrer dans l'école. Ce projet permettra d'aborder plusieurs notions scientifiques (reproduction, déplacement, alimentation...). Un autre projet sur le tri des déchets : mise en place du tri jaune. Ce projet est financé par SMC et des animations seront menées par le CPIE.
- Ecole de Vausseroux : travail sur le jardin décoratif avec visites puis mise en place et plantations dans le jardin de l'école ; un projet artistique de décoration des murs de l'école, pour embellir et créer un environnement d'apprentissage agréable et personnalisé.

De plus, les classes de GS/CP et CM souhaitent pouvoir partir deux jours (avec nuitée) à la découverte des châteaux.

Les animations 2015-2016 :

Ainsi, pour que l'ensemble de ces projets se concrétisent et comme chaque année, l'APE reconduit des manifestations comme la fête de Noël et son marché. La vente de galettes des rois et de brioches vendéennes est reconduite en début d'année 2016.

Et - Fête de Noël : le 18 décembre 2015

- Loto le 12 mars 2016 à Vausseroux

- Soirée animée KARAOKE - PIZZAS le vendredi 1 avril 2016 à Vausseroux

- Randonnées pédestres et VTT (circuit enfants - 35 km - 50 km) le dimanche 22 mai à Vautebis

- Fête de fin d'année le samedi 11 juin 2016 à St Martin du Fouilloux

Nous restons à l'écoute des parents d'élèves pour nous apporter des idées nouvelles et aussi pour mobiliser davantage les familles.

D'ores et déjà nous remercions familles, parents, enseignantes, habitants et élus pour l'aide, les investissements que vous nous apportez et votre soutien de tout au long de l'année.

Belle année 2016 à vous tous !

Le bureau de l'APE.

Pour nous rejoindre groupe facebook : APE du RPI Reffannes, Vausseroux, St Martin du F.

Nous contacter : apec.rpi79420@gmail.com

C'est dans le nouveau lotissement du « Chemin vert » que les élèves des écoles de la commune ont récemment participé à la plantation un arbre.

Ceci pour répondre à la demande très écologique de la communauté de communes de Partenay-Gâtine. En présence de l'encadrement du personnel périscolaire et du maire Philippe Albert, les enfants, par cette action très symbolique, ont ainsi pu faire un pas vers la protection de la nature à leur niveau.

Article de presse du 15/12/2015 (Nouvelle République)



A.C.C.A

La gestion du gibier reste toujours la priorité pour l'A.C.C.A.

Les repeuplements ont lieu grâce aux manifestations tels que :

- Repas amical des chasseurs - Grille Tombola - Repas annuel

Il a été décidé pour l'A.C.C.A le prélèvement « 0 » du lièvre suite au comptage négatif. Un nouveau comptage sera effectué en début d'année.

Les renards sont toujours en abondance, des battues seront organisées. De plus, l'abondance de corbeaux est toujours d'actualité et provoquent des dégâts aux cultures. Pour réguler ces corvidés, des tirs seront organiser.

La gestion des battues a été déléguée à Francis Billerot qui assure le bon déroulement et que nous remercions.

Vu le nombre de chasseurs en diminution, les petites A.C.C.A comme Vausseroux et autres vont devenir très difficile à gérer.

L'A.C.C.A remercie le conseil municipal de laisser à disposition le local de la commune pour les rendez-vous de chasse.

La composition du bureau :

Président : Jean-Louis Poudret

Vice président : Marc David

Trésorier : Gaétan Tiendrébéogo

Secrétaire : Mickael Péroteau

Membres : Jean-Claude Guillemoteau,
Stéphane Dumaine, Régis Fradin

Dates à retenir :

- le 25 juin : Repas de chasse au stade
- le 19 novembre : Dîner annuel de chasse

Jean-Louis POUDRET.

Amicale des donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016 et surtout une bonne santé.

Nous avons tous été touchés par les événements du 13 novembre 2015 .Nous avons pus constater l'importance des dons qui nous paraissent dérisoires mais qui ont été plus que nécessaires lors de cette terrible tragédie, nous ne pouvons qu'encourager encore les donneurs et les futurs donneurs à venir nous rejoindre pour continuer dans cet élan de solidarité. Nous espérons vous retrouver nombreux à notre traditionnel bal du 6 février 2016 prochain à la salle des fêtes de Reffannes pour faire la fête.

Tous nos vœux de bonheur et de santé.

Roy Jocelyn.

Dates collecte don du sang :

- lundi 25 avril 2016 à vausseroux
- mardi 28 juin 2016 à reffannes
- jeudi 01 décembre 2016 à reffannes

TAROT CLUB



Il y aura bientôt 2 ans, à l'initiative de Christophe et Jacques, un club de tarot est né à Vausseroux.

Depuis le 17 janvier 2015, le « TAROT CLUB de VAUSSEROUX » est officialisé.

Le club comprend 32 membres de Vausseroux - Vautebis - Reffannes - Ménigoute - Vasles - Mazières

C'est dans une ambiance amicale qu'une vingtaine de taroteurs se réunit chaque mardi à 20H30 à la salle des associations. Ces soirées nous permettent de passer un moment de franche camaraderie dans la bonne humeur.

Le tarot est joué à 4 joueurs, et tout au long de l'année un challenge permet de récompenser celui qui arrive à 3000 points.

Nous organisons des concours internes, une rencontre avec le club de Ménigoute, et pour la première, nous allons organiser un concours ouvert à tous le **Samedi 17 Septembre 2016** Pendant les vacances scolaires, les enfants ou petits-enfants sont invités à nous rejoindre. C'est un moyen de leur permettre de progresser, et cela est très valorisant pour nous adultes.

Même si vous n'êtes pas forcément un joueur chevronné, mais si vous aimez les cartes et le jeu, alors venez nous retrouver, nous vous accueillerons avec plaisir. (cotisation annuelle de 10€)

Pour clôturer l'année 2015 nous avons fait l'Assemblée Générale le 9 janvier 2016, suivie d'un repas de fête élaboré par notre cuistot et trésorier Christophe.

Le Tarot Club de Vausseroux vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour nous contacter : jacques.fleury79@gmail.com

Jacques FLEURY

Pour son premier anniversaire de dépôt des statuts, le club de tarot vausserouxien a tenu son assemblée générale le 9 janvier, à la salle des fêtes de Vausseroux. Une bonne trentaine de personnes jeunes et plus âgés, ont ainsi participé à la réunion. Un bilan très encourageant pour l'avenir a été présenté par son très dynamique président, Jacques Fleury, assisté de son polyvalent trésorier-cuisinier, Christophe Lamontagne, et de la secrétaire Monique Chaigneau.

L'ensemble du bureau a été reconduit à l'unanimité pour 2016. En plus d'un calendrier de manifestations déjà chargé le club envisage l'organisation prochaine d'un concours ouvert à tous les taroteurs des clubs voisins. De nombreuses idées nouvelles ont été abordées, en particulier permettre aux jeunes pendant les vacances scolaires de venir le mardi soir.

C'est chose faite depuis fin décembre, où certains anciens se souviennent avoir eu certaines difficultés à marquer des points devant le jeune joueur Célian, âgé de seulement dix ans.



Article de presse du 13/01/2016 – Nouvelle République

Loisirs sportifs

Que nous recommande la Faculté de Médecine pour rester en bonne santé ?

- Avoir des repas équilibrés.... et là on n'y peut rien.
- Bien dormir.... et là on n'y peut rien.
- Avoir une bonne hygiène.... et là on n'y peut rien.
- Arrêter de fumer....et là on n'y peut rien.
- Faire de l'exercice.... et là on peut y faire.
- Etre de bonne humeur.... et là on peut y faire.

COMMENT ????

En participant à nos séances de gymnastique hebdomadaires, car vous y trouverez une ambiance sympathique qui n'inspire pas la mélancolie et une animatrice dévouée et compétente qui vous fera bouger et garder la forme.

Tout y passe : abdominaux, fessiers et tous les muscles, même ceux que vous ne connaissiez pas et cela avec des séances bien équilibrées: échauffement, exercices au sol, exercices dynamiques avec ou sans accessoires, étirements.

Et pour maintenir la bonne humeur, quelques moments de convivialité: galette des rois, bûche de Noël ou notre rando-apéro-pique nique de fin de saison.

Alors venez essayer, les 2 premières séances sont gratuites et même si aujourd'hui nous ne sommes qu'entre femmes, les hommes seraient les bienvenus.

Christiane LAURENCIN

Tel : 05 49 59 14 77

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Christiane LAURENCIN
Vice-présidente : Martine ALBERT
Trésorière : Marie-Paule MAROLLEAU
Trésorière adjointe : Jacqueline VEILLON
Secrétaire : Marylène EQUIPE
Secrétaire Adjointe : Nathalie MAUDET

L'horaire :

le jeudi de 20h15 à 21h15
A la Salle polyvalente
de Saint Martin du Fouilloux



U.S.V. Union Sportive Vasléenne

L'Union Sportive Vasléenne a vu le jour le 20 mai dernier lors d'une assemblée extraordinaire lors de laquelle nous avons voté sa création. Cette réflexion nous est venue du fait que les joueurs et dirigeants de St Martin/Vausseroux nous ont rejoints au sein de ce qui était l'ASPM (Association Sportive du Pays Menigoutais) et de la confusion qu'il pouvait y avoir avec nos voisins de Fomperron/Menigoute. En plus du changement de nom nos nouvelles couleurs sont le noir et le blanc. Des nouveaux dirigeants ont rejoint le club, et le bureau a également changé, Pascal Seigneuret devient vice-président et remplace Laurent Sapin qui souhaitait prendre un peu de recul. Valérie Loppinet est rejoint par Estelle Guyonnaud au secrétariat et Florence Jorion accompagnera Guillaume Parnaudeau à la trésorerie. Le siège social du club est toujours situé au Centre Social du Pays Menigoutais aux Forges.

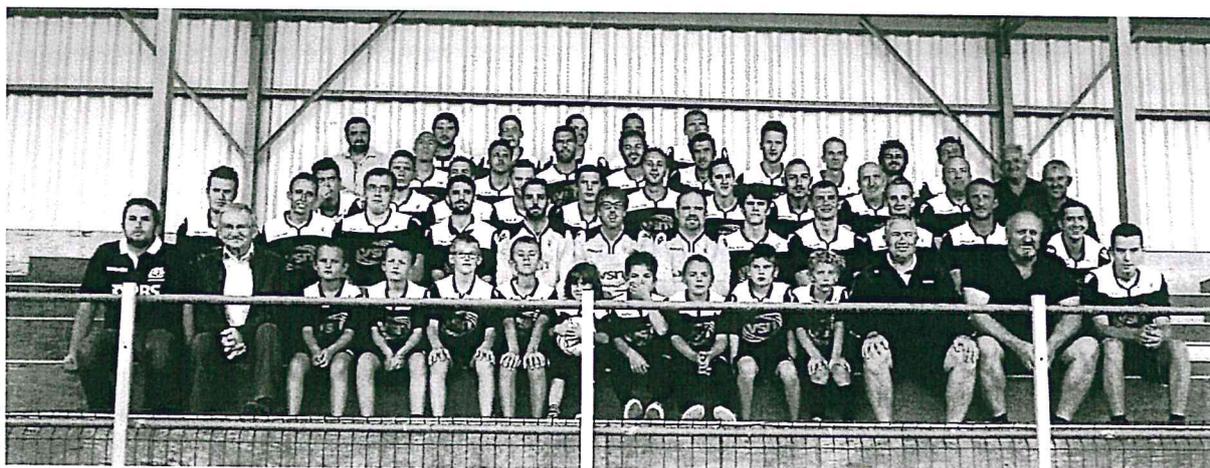
L'US Vasléenne « surfe » la vague positive insufflée par l'ASPM, les missions et objectifs sont restés les mêmes. Proposer la pratique du football à tout le monde dès l'âge de 5ans, inculquer les valeurs de partages, de respect et du fair-play. Nous intervenons également dans les écoles du « canton » du Pays Menigoutais, par l'intermédiaire de notre emploi d'avenir en la personne d'Emilien Blot. Nous sommes missionnés par le CSC pour le temps périscolaire et les APS.

Le club compte aujourd'hui près de 240 licenciés, 130 jeunes, 70 séniors et 40 dirigeants. Les jeunes sont divisés en 6 catégories d'âge, U7 (5 et 6 ans : 3 équipes), U9 (7 et 8 ans : 4 équipes), U11 (9 et 10 ans : 2 équipes), U13 (11 et 12 ans : 2 équipes), U15 (13 et 14 ans : 1 équipe), U18 (15, 16 et 17 ans : 1 équipe). Les U18 sont en entente avec le Sporting Club de Boivre (Benassay, la Chapelle Montreuil). Ces chiffres peuvent paraître impressionnants, mais il n'en est rien. Les responsables se battent pour pouvoir aligner leur équipe et être en nombre suffisant pour pouvoir jouer tous les week-ends, ce qui est la priorité du club surtout pour l'école de foot (des U7 au U15). Le but recherché sur les catégories jeunes est d'éveiller les enfants autour du football, prendre du plaisir et revenir avec envie les fois suivantes. La fidélisation de nos adhérents est la clé de notre association, nous faisons le maximum pour leur donner envie de revenir parmi nous chaque saisons.

Je finirai ce mot en remerciant les municipalités du pays Menigoutais que nous avons rencontrées début Avril. Cette réunion avait pour missions de présenter notre projet de création de l'US Vasléenne, les raisons, les intérêts, les besoins. Lors de cette entrevue, les Maires ou leur représentants nous ont fait part de leur soutien. Nous avons sollicité financièrement les conseils municipaux, étant donné que nous accueillons des enfants de toutes les communes de « l'ex canton » et que ceci engendre des frais (emploi d'un salarié diplômé, matériel, frais administratifs...). Les Maires se sont unis pour dire qu'ils feraient leur possible à hauteur de leur moyens, sachant que certaines communes nous mettent à disposition, terrains, salles et éclairage pour les entraînements et matchs en nocturne. Je remercie particulièrement la municipalité de Vausseroux qui nous met les installations sportives à disposition. Les rendez-vous au stade de Vausseroux sont le samedi avec les U 11 et le dimanche avec l'équipe 3.

Merci de votre soutien et à très bientôt sur les terrains.

Christophe DAVID, Président de l'US Vasléenne.



Centre Social Culturel - Cantonal

Depuis 2 ans maintenant, le Pays Ménagoutais fait partie de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine (CCPG).

Le Centre Social et Culturel (CSC) intervient plus particulièrement sur 11 communes. Il est ouvert et partie prenante des projets de ce nouveau et grand territoire dans lequel il est le seul CSC. Sa place est d'autant plus importante au vue de son expérience.

En effet, ayant fêté ses 40 ans en mai 2015, le CSC dispose d'un grand nombre d'activités allant des plus jeunes aux seniors. Elles sont destinées aux habitants du territoire (mais pas seulement..) et en réponse aux demandes et attentes de chacun d'entre vous. Si vous avez des suggestions, des propositions d'activités, envie d'être bénévole... n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir !

Voici un petit aperçu de ce que le CSC vous propose :

Les Tout-petits

- Mutli-accueil : garde ponctuelle et régulière
- RAM (relais d'assistantes maternelles) : lieu d'information pour les parents et les professionnels, de rencontre et d'échanges pour les acteurs de la petite enfance. Dans ce cadre nous organisons des soirées pour réaliser des produits d'activités (peinture...), ateliers d'éveil itinérants destinés aux assistantes maternelles, parents, grands-parents
- Soirée d'échanges autour d'une thématique de la petite enfance (en lien avec les autres relais de la CCPG)

Les Enfants

- Cant'on est Mercredi : accueil de loisirs durant les mercredis, activités diverses (nature, sport, loisirs créatifs)
- Accueil de Loisirs : durant chaque période de vacances scolaires (excepté les vacances de Noël)
- Stages ados (9-14 ans) : pâtisserie, couture, loisirs créatifs...
- Séjours de vacances pour enfants (VPY : Vacances Plein les Yeux)
- Coordination des APS (activités péri-scolaires)
- Coordination et animations des AEPS (accueil éducatifs péri-scolaires)

Les Jeunes

- Ouvertures et animations des Foyers de jeunes de Vasles et Ménagoute (ouverts toute l'année aux 11-17 ans du canton, les mercredis et les samedis pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances).

Ils pourront y découvrir des activités jeunesse classiques telles que les jeux de société, le tennis de table ou le billard mais aussi de l'accompagnement de projets personnels et ou collectifs.

- Dîner Quiz (soirée de sensibilisation à une thématique : sexualité, handicap...)

Saison culturelle 2016

- Spectacle de Clotilde Gilles le Samedi 9 Avril 2016 à la salle des fêtes de Chantecorps. Proposé dans le cadre des Projets d'Éducation Artistique et Culturelle à destinations des enfants des écoles de Fomperron et de Chantecorps.

Horaires et tarifs à définir.

- Spectacle « Ca m 'énerve » de Pascal Peroteau, le Vendredi 13 Mai 2016, à la Maison du Village de Vasles.

Spectacle proposé dans le cadre d'un projet d'Education Artistique et Culturelle avec les écoles de Saint Martin du Fouilloux, Reffannes et Vausseroux.

Horaires et tarifs à définir.

- Spectacle « Le feu au village » de Pascal Peroteau, le Samedi 21 Mai 2016, à la salle des fêtes de Reffannes.

Spectacle proposé dans le cadre d'un projet d'Education Artistique et Culturelle avec les écoles de Saint Martin du Fouilloux, Reffannes et Vausseroux

Horaires et tarifs à définir.

- Spectacle proposé dans le cadre de la « Caravan'AH?! » le Dimanche 29 Mai 2016 à Coutières.

Programmation à définir.

Activités sociales et familiales

- Épicerie sociale et solidaire « La Passerelle », sur inscription et sous conditions, ouvert un jeudi sur 2, destinée à toutes personnes habitant le canton et rencontrant des difficultés financières et sociales même ponctuelles

- « Parenthèse au Jardin », Chantier d'insertion (maraîchage biologique) accueillant 20 salariés en insertion accompagnés par 3 encadrants techniques et une conseillère en insertion socio-professionnelle de l'AICM - VASLES

- Conduite supervisée - Transport solidaire, dont l'objectif est de favoriser la mobilité des habitants (toujours en recherche de bénévoles), mise en place de l'action début d'année 2015

- Bourses : 2 fois par an, destinées aux personnes souhaitant donner une 2ème vie à ses vêtements, livres, sacs, matériel de puériculture, chaussures, jouets, jeux...

Bourse été 2016 : 2-3/04/16 - Ménigoute (salle des fêtes)

Bourse hiver 2016 : 15-16/10/16 - Vasles (Maison du mouton)

- Les « échanges de savoirs » Ateliers de loisirs créatifs (parchemin, scrapbooking, art floral, cuisine, patchwork)

Puces loisirs créatifs : 22 Mai 2016- salle des fêtes - Ménigoute

Marché de Noël (4ème édition) : Fin Novembre 2016 - salle des fêtes - Ménigoute

- Cinéma : 1 séance tous les 15 jours. Accueil et billetterie assurés par les bénévoles du CSC

- Sortie famille : 1 fois par an, ouverte à tous

- Soirée « faire ses produits soi-même » : plusieurs dates à définir en 2016

- Soirée jeux : 1 à 2 par an ouverte à tous, afin de passer un agréable moment en famille ou entre amis

- Ateliers informatiques (plusieurs sessions tout au long de l'année).

Si vous souhaitez en savoir davantage concernant nos activités, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au : 05-49-69-93-13, ou par mail : csc.paysmenigoutais@csc79.org

Vous pouvez suivre nos actualités sur notre site internet : <http://paysmenigoutais.csc79.org/> ou sur facebook.

L'équipe du CSC

L'ADMR est un service qui s'adresse à tout public : célibataires, familles, retraités, personnes âgées, personnes handicapées ou malades. Dans le but de mieux vivre chez soi, de simplifier, l'ADMR propose les services suivants :



- **Ménage, repassage**
- **Aide et accompagnement à domicile des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap ou malades** (accompagnement à la toilette, au lever, coucher, à la prise de repas, courses, préparation des repas ...)
- **Téléassistance Filien** : réseau d'alerte et d'écoute en cas de besoin (chute, malaise, isolement...)
- **Aide aux familles** (soutien à l'organisation familiale, la gestion d'un événement venant « perturber » l'équilibre familial : maladie, naissance, grossesse, séparation, décès, familles nombreuses ...)
- **Garde d'enfant à domicile**
- **Garde de jour et de nuit** de personnes âgées, en situation de handicap ou malade.

Un réseau de bénévoles de proximité est à votre écoute, pour étudier / évaluer avec vous vos besoins et les possibilités de prise en charge financière.

Pour tous renseignements, le bureau est à votre disposition au 05 49 69 11 02. Il est ouvert le mercredi matin de 9h à 12h30 et le vendredi après midi de 13h30 à 17h.

Ou bien contactez M.Chantal GRELLIER, notre déléguée communale, au 05 49 70 29 31.

L'A.D.M.R. Canton de Ménigoute, toujours à votre service.

réseau de bénévoles **papot'âge**

Papot'Age est un réseau de visiteurs bénévoles pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes âgées isolées. La Mutualité Sociale Agricole et l'Association Gérontologique de Gâtine organisent et accompagnent un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile chez les personnes âgées isolées.

Le but de ce réseau PAPOT'AGE est tout d'abord un moment d'échange et de convivialité entre les deux personnes.

Une fois par an une rencontre conviviale est organisée, pour permettre aux visiteurs et visités du territoire de Gâtine de se rencontrer.

Ce réseau est un lien de ressources pour les bénévoles et pour les personnes visités. Il apporte un soutien et un accompagnement aux bénévoles par des temps de réflexion, d'information et d'échanges. PAPOT'AGE lance un nouvel appel aux bénévoles

« Association Gérontologique de Gâtine CLIC & Réseau de Santé » 33 rue Louis Aguillon/ 79200 Parthenay
Si l'action vous intéresse ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **05-49-63-45-70**

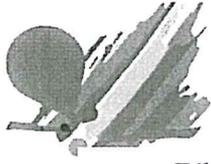
Courriel : association@clic-resea-gtaine.fr Plus d'informations : www.clic-reseau-gatine.fr

réseau de bénévoles
papot'âge

rompre la solitude

* Pour rompre la solitude, vous aimeriez recevoir, une ou deux fois par mois, une visite à votre domicile pour discuter, jouer, lire ...
* Vous êtes disponible, vous aimez les rencontres avec les personnes âgées, rejoignez l'équipe de bénévoles, vous serez accompagnés, formés

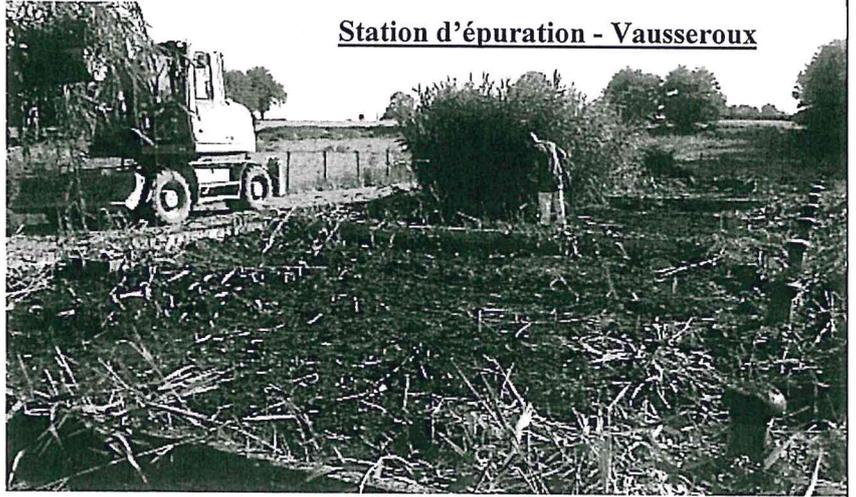
ce service est gratuit 05 49 63 45 70



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GÂTINE

Tél : 05 49 95 03 47
contact@eaux-degatine.fr

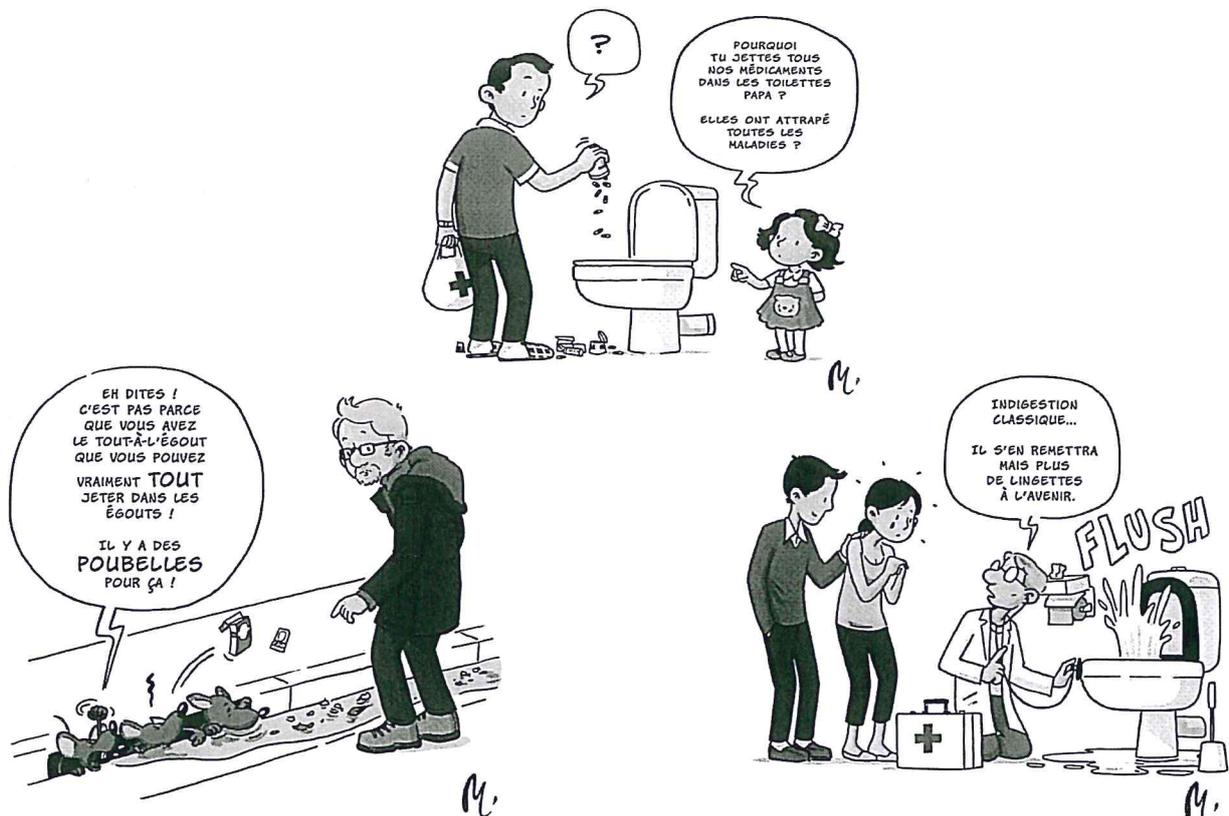
Voilà déjà 15 ans que la station d'épuration des eaux usées a été construite. En plus des opérations de maintenance habituelles, le syndicat a procédé au printemps 2015 au curage des boues de la station d'épuration. Après avoir faucardé les roseaux 18 tonnes de boues ont été retirées pour être acheminées vers une plate-forme de compostage.



Station d'épuration - Vausseroux

Vidange des installations d'assainissement non collectif

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le Syndicat des Eaux de la Gâtine a mis en service la compétence « vidange » des dispositifs d'assainissement non collectif. Ainsi, lors du prochain passage pour le contrôle de bon fonctionnement de votre dispositif, ce service facultatif vous sera proposé s'il s'avère nécessaire de faire une vidange. Hors période de contrôle, si vous avez besoin de faire une vidange non urgente, vous pouvez aussi vous adresser au Syndicat pour qu'il vous adresse un devis d'intervention.



NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES

Fin 2015 et début 2016, le Syndicat Mixte à la Carte du haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) va uniformiser, sur l'ensemble de son territoire, la collecte des ordures ménagères et des emballages en bacs individuels. L'objectif est de responsabiliser l'utilisateur vis-à-vis de sa production de déchets et d'offrir à tous les habitants les mêmes facilités de tri.

L'évolution de la collecte

Elle se traduit par :

- la suppression des bacs « ordures ménagères » collectifs,
- la collecte en bacs individuels des ordures ménagères et des emballages,
- les bacs seront collectés alternativement tous les quinze jours (sauf dans certains centres agglomérés).

La dotation de bacs

Chaque habitation sera dotée de 2 bacs de 240 litres :

- un à couvercle vert pour les ordures ménagères,
- un à couvercle jaune pour les emballages recyclables.

Les bacs sont mis à disposition des habitants, mais restent la propriété du SMC.

Les bacs « ordures ménagères » seront pucés, en vue d'une éventuelle mise en place de la redevance incitative.

Le stockage et le lavage des bacs sont de la responsabilité de l'utilisateur.

Ils seront distribués à partir de fin 2015, un planning sera transmis auparavant. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres, offrant la possibilité de fixer un rendez-vous.



La collecte

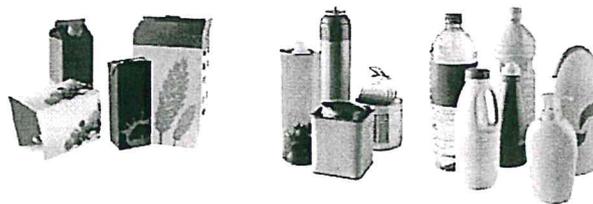
Le jour de collecte ainsi que l'emplacement du point de regroupement seront indiqués, lors de la distribution des bacs.

Les bacs devront être sortis la veille de la collecte au point de regroupement. Ils devront être rentrés le plus tôt après la collecte.

Les consignes de tri

L'équipe chargée de la distribution des bacs informera également sur les consignes de tri.

Le bac à couvercle jaune est réservé aux emballages recyclables : bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages cartons, emballages métalliques.



Le bac à couvercle vert doit contenir uniquement des ordures ménagères en sacs fermés. Les ordures ménagères résiduelles sont tout ce qu'il reste après le tri des déchets.

Tout bac contenant des éléments non conformes ne sera pas collecté.

Attention

- Le verre et les papiers :

Ils doivent toujours être déposés dans les bornes d'apport volontaire qui restent en place.

- Les déchets verts :

Ils peuvent être déposés en déchetterie, mais nous vous rappelons qu'ils peuvent être compostés pour fournir un excellent engrais au potager ou sur les massifs.

- Les autres déchets

Ils doivent être déposés en déchetterie.

Retrouvez toute l'actualité du SMC sur le site www.smc79.fr
05 49 05 37 10 accueil@smc79.fr



Aide aux logements Propriétaires occupants

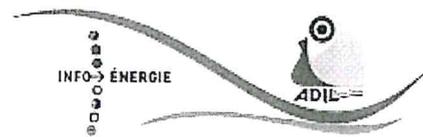
ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AUPRÈS D'UN PROPRIÉTAIRE OCCUPANT :
Subventions pour l'amélioration thermique d'une maison

Isolation des combles sur 120 m ² :	2 220 € TTC
Remplacement de 3 menuiseries :	3 296 € TTC
Remplacement d'une ancienne chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau :	13 205 € TTC

TOTAL TRAVAUX : ISOLATION, CHAUFFAGE, MENUISERIES.	HT : 17 745 € TTC : 18 721 €
TOTAL SUBVENTIONS :	14 372 €

- > ANAH 50 % sur le H. T.
- > Conseil Départemental,
- > Région Poitou Charentes.

RESTE À CHARGE POUR LE PROPRIÉTAIRE :	18 721 € - 14 372 € = 4 349 €
--	--------------------------------------



VOTRE SOLUTION LOGEMENT
en Deux-Sèvres

28, rue du Bas Paradis - 79000 NIORT
Tél : 05 49 28 08 08
Courriel : accueil@adil79.fr

Un exemple de financement de travaux d'adaptation

Un Exemple de financement de travaux d'adaptation

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a initié un Programme d'Intérêt Général afin :

- > D'accorder une aide (complémentaire à celle de l'ANAH) au financement de travaux pour l'autonomie de la personne ;
- > De prendre en charge les prestations des opérateurs intervenant dans le cadre de ce programme.

M. et Mme X, retraités, souhaitent faire réaliser les travaux suivants : adaptation des WC et remplacement de la baignoire par une douche (+ travaux induits : carrelage, faïence...).

MONTANT DES TRAVAUX : 9 847 € TTC

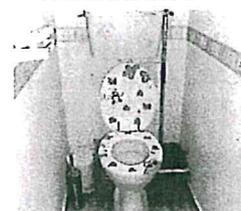
- > subvention ANAH 4 476 €
- > subvention CAN 1 000 €
- > Caisse de retraite 3 000 €

TOTAL DES AIDES : 8 476 €

↓ ↓
RESTE À FINANCER : 1 371 €

Ce dossier a été instruit au regard des dispositions en vigueur en 2015, celles-ci sont susceptibles d'évoluer.

Avant travaux :



Après travaux :



I
n
f
o

TOUS HD
À LA TNT HAUTE DÉFINITION
LE 5 AVRIL 2016



Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD)

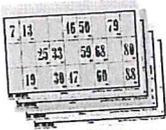
A partir du 5 avril 2016, toute la TNT sera HD. Cette évolution permettra de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Il sera donc indispensable de posséder un équipement compatible HD pour continuer à la recevoir. Si votre équipement n'est pas compatible, inutile de changer de téléviseur - un simple adaptateur externe TNT HD MPEG-4 suffit (vendu à partir de 25 euros dans le commerce).

Retrouvez tous les conseils pour tester votre téléviseur sur www.recevoirlatnt.fr. Et pour les foyers recevant déjà la TNT, pensez le jour J à procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur vos téléviseurs.



Manifestations 2016



12 mars
Loto des écoles
à Vausseroux

1 avril
Soirée Pizza - Karaoké
des écoles
à Vausseroux

Cérémonie du 8 mai
Vin d'honneur
Repas des aînés

11 juin
Fêtes de fin d'année
des écoles à St Martin du
Fouilloux

Tous les jeudis
A 14h30
Rencontres des
Aînés ruraux

13 juillet
Moules – frites
Feu d'artifice

4 septembre
Fête du village

Tous les mois
Réunion de
préparation
Fête du village

21 octobre
Concours de manille
Aînés ruraux



24 septembre
Concours de Tarot
(ouvert à tous)

11 novembre
Cérémonie – vin
d'honneur à la salle des
fêtes

19 novembre
Dîner dansant de l'ACCA



Les entreprises - artisans - commerçants

ATELIER . COIFFURE
Homme , Femme , Enfant

- Coiffure visagiste
- Onglerie
- Extension de cheveux
- Epilation du visage
- Maquillage
- Atelier Relooking

Tél : 05.49.95.10.09
Le Bourg 79420 Vausseroux

LA FERME DE CECILE
Vente directe de produits
fermiers
La Rivalière
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 64 23 29



Pascal Peroteau
Artisan Menuisier

N° 1 Les Limonières
79 420 VAUSSEROUX
pascal.peroteau79@orange.fr
www.menuiseries-peroteau-parthenav.fr
tel : 05 49 70 22 10

Bar - Hôtel - Restaurant
Mr et Mme CHAPUT
« Le Vausseroux »
2 Route de Ménigoute
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 25 04



A.C.M. Bruno CARRÉ
Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente
La Roucherie
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 76 27 62 48



**VINS FINS - BIERES -
COFFRETS CADEAUX
EAUX MINERALES
JUS DE FRUITS**

**LOCATION REMORQUES FRIGO - TIRAGE PRESSION
LIVRAISONS A DOMICILE**

Mr Alain SIMONNEAU
79420 VAUSSEROUX
Tél. 05 49 70 20.29 - Fax 05 49 64 41 34



GARAGE BREITEL

05 49 70 21 38
06 60 51 36 93
www.garage-breitel-vausseroux.fr

Ventes Véhicules
Neufs et Occasions

Mécanique - Tôlerie - Peinture
Dépannage - Remorquage

13 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
E-mail : kruger.79@hotmail.fr

JARDINS DU MOULIN
Paysagiste

05.49.63.22.59
06.84.46.95.66

Beaufreton Alexandra - Le moulin de Gouziot - 79420 VAUSSEROUX
paysagiste.jardinsdumoulin@orange.fr



vsn
négoce

VENDÉE SEVRES NÉGOCE
Tél. 05 49 76 61 15
Fax 05 49 76 61 16
www.vsn-negoce.fr

DIETETICIENNE
Mme Agathe SARLAT
2 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 63 99 64



Bois et Paille
Charpente Eddy FRUCHARD

17 route de Vautebis - 79420 VAUSSEROUX
tél. 06 71 06 68 08
bureau 05 49 70 68 64
eddy.fruchard@wanadoo.fr
www.boisetaillage.com

**Electricité
Plomberie
Chauffage
Ramonage
Automatisme
Dépannage et
Equipements Piscines**

SERVICES
Beaune Fabrice

Petits travaux sur demande
les Barbotières
79420 VAUSSEROUX
06 43 02 09 00 fabservice@aliceadsl.fr

JLB ELEC

L'ELECTRICIEN A VOTRE SERVICE
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

06 51 83 79 88
JLB.ELEC@outlook.fr

4 rue de l'ancienne école
79420 VAUSSEROUX

